



## 2ème journée cantonale «Je participe!»

—  
Vers la concrétisation de la  
politique cantonale de l'enfance  
et de la jeunesse

14 octobre 2016, 08h00

CO de la région de Morat  
Wilerweg 53



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la santé et des affaires sociales DSAS**  
**Direktion für Gesundheit und Soziales GSD**

## Vers la concrétisation de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse

---

La 2<sup>ème</sup> journée cantonale «Je participe!» a pour objectif de développer avec les partenaires concernés les contours de la future politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse.

La première partie de la journée sera l'occasion de présenter les priorités et les objectifs déterminés par le Comité de pilotage «Je participe!» sur la base des impulsions données lors de la 1<sup>ère</sup> journée cantonale de 2015. Il s'agira également de découvrir, en primeur, les résultats du sondage mené auprès de 1100 enfants et jeunes fribourgeois sur ces mêmes thèmes.

En deuxième partie, une double série d'ateliers participatifs sont organisés en fin de matinée et l'après-midi, en fonction des objectifs retenus par le Comité de pilotage. Durant ces ateliers, les actrices et acteurs du domaine ainsi que des enfants de 7H pourront proposer leurs idées de mesures pour améliorer l'éducation globale des enfants et des jeunes, leur participation ainsi que leur cadre de vie.

### Programme

<b>08h00</b>	<b>Accueil</b>
<b>08h15</b>	<b>Allocutions de bienvenue</b> Christian Brechbühl, Syndic de Morat Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat
<b>08h30</b>	<b>Des objectifs aux mesures: vers la concrétisation de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse</b> Christel Berset, Lisa Wyss, Déléguées cantonales à l'enfance et à la jeunesse
<b>09h00</b>	<b>Sondage «Je participe!»: faire entendre la voix des enfants et des jeunes</b> Pascal Pernet, Chargé de projet
<b>09h30</b>	<b>Pause</b>
<b>10h00</b>	<b>Ateliers Série A</b> (description ci-après)
<b>12h00</b>	<b>Repas de midi au restaurant du CO de Morat</b>
<b>13h30</b>	<b>Ateliers Série B</b> (description ci-après)
<b>15h30</b>	<b>Place et parole aux enfants !</b>
<b>16h00</b>	<b>Apéritif</b>

## Ateliers

Tous les ateliers proposés ont lieu le matin (Série A) et l'après-midi (Série B), si bien que chaque participant-e a la possibilité de se rendre dans deux ateliers différents et donc de donner son avis pour la concrétisation de deux objectifs. Pour des raisons d'organisation, chaque participant-e est toutefois prié-e de s'inscrire à quatre ateliers. Nous ferons tout notre possible pour contenter les intérêts de chacun-e.

Les ateliers sont divisés en deux parties distinctes. Lors de la première partie, deux ou trois intervenant-e-s présenteront des exemples de bonnes pratiques en lien avec le thème de l'atelier. La deuxième partie sera l'occasion pour les participant-e-s de proposer, dans des groupes de discussion, leurs idées de mesures pour réaliser concrètement l'objectif de l'atelier en question.

Mis à part les exposés des ateliers 4 et 7, les contributions orales en français ou en allemand ne sont pas traduites simultanément. La plupart d'entre elles sera toutefois résumée dans la langue partenaire sur des supports de type Powerpoint. La langue des exposés suivis d'un astérisque ainsi que celle des groupes de discussion sera choisie en fonction de l'appartenance linguistique des participant-e-s.

En parallèle aux ateliers des adultes, une vingtaine d'enfants de 7H de l'école primaire de Riaz mèneront également leur propre réflexion sur les objectifs proposés. Leurs propositions de mesures seront présentées en fin de journée.

### Atelier 1 : Soutenir les parents et familles dans leur tâche éducative

Pour bien grandir, l'enfant a besoin d'une éducation qui l'aide à devenir autonome, à coopérer et à avoir une bonne estime de lui-même. Le cadre légal en vigueur en Suisse et dans le canton de Fribourg attribue aux parents la responsabilité première de l'éducation de leur enfant. Il est donc essentiel que les parents aient de bonnes compétences éducatives pour protéger, prendre soin, accompagner et soutenir leur enfant dans son développement. Dans ce sens, le soutien aux parents et à la famille élargie fait partie de la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. La sensibilisation, l'information et la formation destinées aux parents, aux futurs parents et à l'entourage familial, contribuent à améliorer les conditions d'éducation des enfants et des jeunes et à leur donner les meilleures chances de s'épanouir. Quelles mesures mettre en place pour soutenir les parents et la famille élargie dans l'éducation des enfants et des jeunes ? Que faut-il consolider ?

> Interventions :

> ***Renforcer la responsabilité parentale (\*)***

Raphaël Andrey, Chef du secteur Intake et adjoint du Chef du service, SEJ

> ***Quelle collaboration entre parents et partenaires de l'éducation? (\*)***

Cristina Tattarletti, Anina Rolli Dembinski, Directrices de l'association Education familiale

> ***Parentalité et étapes de vie (f)***

Chantal Valenzuela, Directrice de l'Office familial

> Animation : Stéphane Quéru, Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse et Président de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse

## Atelier 2 : Renforcer l'animation enfance-jeunesse

Les activités extrascolaires, organisées ou non, favorisent la créativité, la découverte, les rencontres, le lien social et l'intégration. Elles donnent la possibilité aux enfants et aux jeunes de prendre une part active à la société, renforcent leurs compétences cognitives et sociales et leur permettent de développer de nouvelles ressources. Qu'elles soient culturelles, sportives, artistiques ou musicales, ces activités constituent une partie essentielle de l'éducation globale de l'enfant, ceci d'autant plus que les personnes bénévoles et professionnelles qui entourent les enfants et les jeunes pendant leur temps libre sont des personnes de référence importantes. Le renforcement de l'animation enfance-jeunesse est un défi que les communes et le canton doivent relever: comment y parvenir ?

- > Interventions :
  - > ***La mise sur pied de l'animation jeunesse en Haute-Singine (d)***  
Madeleine Ulrich, ex-Conseillère communale, Planfayon
  - > ***« Lien paroisse-commune » une réalité nécessaire et bénéfique au Vully (f)***  
Antonin Ten Lederrey, Animateur socioculturel au Vully
  - > ***Politique de l'enfance et de la jeunesse au niveau communal (\*)***  
Aurélien Baroz, Conseiller communal à Hauterive FR, responsable de la Commission Animation Jeunesse
- > Animation : Michael Schweizer, Responsable des centres de loisirs de la Ville de Fribourg auprès de REPER et membre de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse

## Atelier 3 : Améliorer le conseil et le soutien dans la vie quotidienne

Les enfants et les jeunes ont besoin d'être entourés par des personnes de référence capables de les accompagner dans leurs réflexions et de les conseiller dans les choix de la vie quotidienne et lors de transitions délicates. Que ce soit dans son entourage familial immédiat, dans le voisinage, à l'école ou encore dans le cadre de ses loisirs, chaque enfant et chaque jeune doit pouvoir compter sur une ou plusieurs personnes adultes bienveillantes et disponibles. La constance de cette présence, la création de liens solides et fiables, donnent aux enfants et aux jeunes la sécurité et la confiance dont ils ont besoin pour affronter les défis de la vie. L'objectif de cet atelier est d'essayer de définir les difficultés récurrentes auxquelles peuvent être confrontés les enfants et les jeunes et de déterminer quels sont les moyens pour que ceux-ci puissent bénéficier de conseils et de soutien de la part d'un réseau d'adultes et de pairs bienveillant.

- > Interventions :
  - > ***Quels moyens de coordination pour une aide à l'élève ciblée ? (f)***  
Sandra Jaccheo, Coordinatrice des mesures SED, CO de Marly
  - > ***Organisation et mise en réseau : 10 ans d'animation enfance-jeunesse à Chiètres (d)***  
Cosima Oesch, Responsable de l'animation socioculturelle à Chiètres
  - > ***Le travail social de rue à la rencontre des jeunes dans leur quotidien (f)***  
Christel Richoz, Fabien Boissieux, Travailleurs sociaux hors-murs, REPER
- > Animation : Christel Berset, Lisa Wyss, Déléguées à l'enfance et à la jeunesse du canton de Fribourg

## Atelier 4 : Promouvoir l'engagement social et le vivre ensemble

En famille, à l'école, lors d'activités de loisirs, les enfants et les jeunes apprennent à vivre ensemble et à se respecter. Tolérance et engagement sont des valeurs essentielles à la vie en communauté qu'ils peuvent acquérir de diverses manières. Le fait de s'impliquer dans des projets scolaires, des conseils d'élèves ou des activités de jeunesse renforce leur ouverture et favorise leur socialisation. Ils y assument des responsabilités et développent leur capacité à gérer les conflits. Grâce au jeu des rencontres et des échanges, ils constituent des réseaux de pairs et d'adultes où les liens intergénérationnels sont valorisés. Ainsi, l'engagement bénévole des enfants et des jeunes est leur contribution propre au vivre ensemble et au développement de la société toute entière qu'il s'agit de renforcer et de valoriser. Cet atelier donne l'occasion aux participant-e-s de réfléchir aux moyens qui permettent de réaliser cet objectif.

- > Interventions :
  - > ***Les Jeunesses Gruériennes, un acteur incontournable du tissu social villageois et régional (f)***  
Jocelyn Romanens, Président de la Fédération des Jeunesses Gruériennes
  - > ***Vers le Pacifique, une méthode pour gérer les conflits pacifiquement (f)***  
Christine Duc, Enseignante primaire, Estavayer-le-Lac
  - > ***Le football comme facteur d'intégration et de développement social (f)***  
Florian Oberson, Entraîneur, FC Broc
- > Animation : Josefin De Pietro, Coordinatrice cantonale du programme «Paysages éducatifs en Suisse»

## Atelier 5 : Promouvoir le droit de s'exprimer et d'être entendu

Donner à chaque enfant et à chaque jeune la possibilité d'exercer son droit de s'exprimer et d'être entendu, que ce soit au sein de la famille, dans son association, à l'école, dans sa commune ou dans les débats de la politique cantonale et fédérale, favorise l'identification des enfants et des jeunes avec la société dans laquelle il vit, la compréhension des processus et des institutions démocratiques de notre pays et l'estime de soi. La politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse se donne pour objectif de promouvoir leur prise de parole. Pour cela, chaque enfant et chaque jeune du canton de Fribourg doit pouvoir être renseigné de manière adéquate et adaptée à son âge sur les questions qui les concernent. Comme l'ont démontré différentes études, ce droit fondamental ancré dans la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, n'est pas toujours mis en pratique comme il se doit. Le but de cet atelier est de trouver des pistes concrètes pour y remédier.

- > Interventions :
  - > ***La parole aux jeunes (d)***  
Julian Schneuwly, Président de la *Junge Freie Liste* (Wünnewil-Flamatt) ; André Perler, Président de *Jugend und Politik Sense*
  - > ***Donner une voix aux enfants... (\*)***  
Suzanne Gilomen, Mandatée pour les auditions d'enfants, Vice-présidente 2000-2015 du Tribunal de l'arrondissement du Lac
  - > ***Fridolin, le lutin qui fait participer les petits (f)***  
Evelyne Rappo Gumy, Héroïse Mouret, Membres du comité FriTime au Glèbe
- > Animation : Didier Page, Secrétaire général auprès de la Direction de la sécurité et de la justice et membre de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse



## Atelier 6 : Favoriser l'insertion professionnelle

La participation pleine et entière des enfants et des jeunes à la société ne peut pas se concevoir sans la dimension de la participation dans le monde économique et professionnel. En plus d'être un élément décisif du développement personnel de chacun et de son intégration dans la société, le fait d'exercer une activité professionnelle est une contribution incontestable à l'essor de la société toute entière. Chaque jeune doit avoir la chance de trouver sa place dans le monde du travail. Après la présentation de trois bonnes pratiques fribourgeoises en la matière, les participant-e-s seront amenés à réfléchir sur des cas fictifs de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et à proposer des solutions pour les aider à chercher et trouver une place de travail ou d'apprentissage.

- > Interventions :
  - > ***Paysage éducatif « La Bulle professionnelle » (f)***  
Maxime Pasquier, Chef du service de la jeunesse, Bulle
  - > ***Echec ou 2<sup>ème</sup> chance? Un meilleur avenir grâce à la formation professionnelle (\*)***  
Jens Nils Rogge, Directeur IPT Fribourg
  - > ***Flex 9 : un projet pour préparer les jeunes au monde du travail (\*)***  
Patrick Schneuwly, Professeur au CO de Guin
- > Animation : Christophe Nydegger, Chef du Service de la formation professionnelle et membre de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse

## Atelier 7 : Adapter les espaces de vie et la mobilité

La mise à disposition de lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes est définie par la loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse comme un fondement de la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. Les enfants et les jeunes ont besoin de lieux adaptés à leur âge et d'un environnement approprié pour jouer, rire, discuter, crier, se dépenser etc. Places de jeux, infrastructures sportives, places de rencontre, aménagement de zones 20 ou 30, en sont quelques exemples. Il s'agit de leur donner suffisamment d'espace dans notre environnement et de leur permettre de faire leurs expériences dans un cadre épanouissant. De plus, ces endroits doivent être accessibles en toute sécurité, c'est pourquoi les questions de mobilité et d'aménagement des accès y sont liées. Cet atelier traite des questions liées au cadre de vie et au bien-être des enfants et des jeunes dans le quartier ou le village. Il propose de remettre en question nos pratiques passées et actuelles en la matière et d'essayer de penser ces espaces dans l'intérêt des enfants et des jeunes.

- > Interventions<sup>1</sup>:
  - > ***Créer des espaces de vie adaptés aux enfants! (d)***  
Anne Wegmüller, Collaboratrice *Fachstelle Spielraum* (BE)
  - > ***Présentation du mini film « Notre nouveau chemin de l'école » (d)***  
Olivier Flechtner, Conseiller communal à Schmiten
- > Animation : Sandrine Gafner, Adjointe du chef du Service de l'enfance et de la jeunesse

---

<sup>1</sup> Les interventions de cet atelier sont en allemand et bénéficient d'une traduction simultanée vers le français.

## Atelier 8 : Intégrer les nouveaux médias

Il est impossible de penser le cadre de vie des enfants et des jeunes d'aujourd'hui sans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Afin que ces outils numériques soient un enrichissement et qu'ils concourent au bon développement des enfants et des jeunes, il est nécessaire de les accompagner dans leur découverte en leur donnant les moyens et les ressources d'une approche consciente et positive. Le but est de valoriser et de renforcer les compétences des jeunes dans le domaine des MI-TIC, mais aussi d'intégrer ces nouvelles méthodes digitales dans différents domaines d'apprentissage. Les participant-e-s de cet atelier auront l'occasion de découvrir certaines clefs pour réaliser cet objectif et de proposer leurs propres idées.

- > Interventions :
  - > ***Vers une stratégie globale de prévention numérique (f)***  
Nicolas Martignoni, Responsable du Centre fri-tic, DICS
  - > ***Protection des enfants dans le domaine des médias : 7 modules pour l'école primaire (d)***  
Susanne Portmann, Conseillère pédagogique, Centre fri-tic, DICS
  - > ***Promotion des compétences médiatiques : l'approche par les pairs est-elle judicieuse ? (f)***  
Liliane Galley, Cheffe d'unité protection de la jeunesse, Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- > Animation : Nicolas Martignoni, Responsable du Centre fri-tic, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

## Atelier 9 : Développer l'accueil extrafamilial

De nos jours, l'environnement de nombreux enfants et jeunes dépasse le cadre familial et l'école. Il se compose des crèches, des écoles maternelles, des maisons vertes, des accueils extrascolaires, des centres de loisirs, des ludothèques, des bibliothèques, des cantines et des tables de midi que les adultes leur mettent à disposition. Ces lieux, spécialement conçus pour l'accueil des enfants et des jeunes, doivent répondre à leurs besoins. Cet objectif de la politique de l'enfance et de la jeunesse vise en premier lieu le bien-être et l'épanouissement des enfants, puis, dans un deuxième temps, un soutien aux parents dans leurs besoins de conciliation travail-famille. A travers cet atelier, les participant-e-s auront l'occasion de discuter du potentiel de développement de l'accueil extrafamilial dans le canton de Fribourg et ils pourront amener leurs contributions dans les moments de discussion.

- > Interventions :
  - > ***Chances et limites de la participation dans les crèches (d)***  
Kathrin Brandenburg, Nicole Hekel, Luzia Tinguely, Collaboratrices scientifiques, *Universitäres Zentrum für Frühkindliche Bildung Freiburg (ZeFF)*
  - > ***L'entrée en crèche - Pourquoi une phase d'adaptation est-elle nécessaire ? (f)***  
Alexandra Belchior Lema, Educatrice sociale ES, Crèche Pérollino Fribourg
  - > ***Accueil parascolaire des adolescent-e-s à midi: offres lausannoises (f)***  
Fabienne De Pietro, Adjointe administrative, Service des écoles, Ville de Lausanne
- > Animation : Michaela Bochud, Cheffe du secteur des milieux d'accueil, Service de l'enfance et de la jeunesse

**Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ**  
**Bureau de promotion des enfants et des jeunes**  
Bd de Pérolles 24, Case postale 29, 1705 Fribourg  
T + 41 26 305 15 49

Pascal Pernet, chargé de projet  
026 305 46 31  
pascal.pernet@fr.ch  
www.fr.ch/enfance-jeunesse

Numéro de téléphone pour la journée du 14 octobre 2016 : 079 668 89 80

